

ASSEMBLÉE NATIONALE
14 octobre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-109

présenté par
M. Sitzenstuhl

ARTICLE LIMINAIRE

I. – À la quatrième ligne de la troisième colonne du tableau de l’alinéa 2, substituer au nombre :

« -5,7 »

le nombre :

« -5,5 ».

II. – En conséquence, à la septième ligne de la même colonne du même tableau, substituer au nombre :

« -6,1 »

le nombre :

« -5,9 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement il fallait un PLFR pour 2024.